

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la *Gazette des Campagnes* et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES

Première insertion..... 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.



L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la *Gazette* au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**

ABONNEMENT :
\$1 PAR AN

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT
\$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Manifeste de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, à l'occasion de l'inauguration Cartier-Brebeuf du Comité littéraire et historique du Cercle catholique de Québec.—Huitième convention de la Société d'industrie laitière de la Province de Québec: discours d'ouverture prononcé par le président, l'honorable M. Boncher de la Bruyère.

Causerie agricole : Elevage des jeunes agneaux.

Sujets divers : Visite de l'honorable commissaire de l'Agriculture, le Colonel Rhodes, à l'école vétérinaire-Laval du Mont-Réal.—Les meilleures espèces de betteraves pour l'alimentation du bétail.—Sortie des agneaux au printemps.—Sevrage des jeunes agneaux.—Construction d'une glacière peu coûteuse.

Choses et autres : Election des directeurs de la Société d'horticulture du comté de l'Islet; avantage exceptionnel offert aux membres de cette Société qui ne résident pas dans le comté de l'Islet.—Améliorer sans cesse nos procédés agricoles.

Recettes : Moyen de guérir la paralysie des agneaux.—Moyen de guérir la diarrhée et la constipation chez les agneaux.
Blé de semence à vendre chez M. Dupuis et Cie, Village des Antennaires.

REVUE DE LA SEMAINE

Manifeste de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.
—Depuis le 24 juin 1850, la société Saint-Jean-Baptiste de Québec n'a pu enregistrer dans ses annales aucune de ces grandes célébrations qui font époque, et ravivent dans les cœurs l'enthousiasme national.

Après huit années d'intervalle, le comité de régie de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec croit devoir saisir la magnifique occasion qui lui est offerte d'organiser une célébration mémorable, une de ces glorieuses fêtes de la patrie, qui laissent après elle des souvenirs vivaces et d'ineffaçables émotions.

En 1855, notre société célébrait, avec un éclat dont Québec a gardé la mémoire, les exploits et la vertu guerrière des héros tombés au champ d'honneur dans la dernière grande journée militaire de la Nouvelle-France. C'était la pose de la première pierre du monument des braves à Sainte-Foye. Cette suprême victoire avait été comme le tombeau de la France américaine, mais un tombeau glorieux d'où

notre nationalité était sortie, au jour fixé par la Providence, pleine d'une vitalité et d'une jeunesse nouvelles.

Aujourd'hui, c'est le berceau du Canada français que la société St-Jean-Baptiste de Québec est appelée à consacrer par une fête d'inauguration et de commémoration. Près de l'antique Stadacona, au confluent de la rivière St-Charles, la Cabir-Coubat des aborigènes, et du ruisseau Lairet, s'élève un petit promontoir bien humble au milieu de la grandiose nature qui l'entoure, mais fameux dans notre histoire. C'est là que Jacques-Cartier abrita ses neuf aventures, lorsque, poussé par le génie de la France et du christianisme, il vint aborder les rives canadiennes et braver pour la première fois les rigueurs inconnues de notre âpre climat.

C'est là que le malouin vaillant, notre premier ancêtre historique, jeta en terre la croix conquérante et civilisatrice. C'est là que des enfants de la fidèle et catholique Bretagne hivernèrent, il y a plus de trois siècles, parmi ces neiges et ces glaces, uniquement foulées jusqu'alors par le pas léger des naturels. C'est là enfin, notre berceau, le berceau de notre race en Amérique, enfoui encore, après Cartier, dans soixante-douze ans d'oubli, mais retrouvé par Champlain, fondateur de la Nouvelle-France, comme l'intrépide capitaine de la *Grande Hermine* en avait été le découvreur.

En ce lieu mémorable, s'élève aujourd'hui, grâce à l'initiative du comité littéraire et historique du Cercle catholique de Québec, une croix, *fac-simile* de celle que Jacques-Cartier y planta le 3 mai 1536. En face de cette croix on pourra admirer, au mois de juin prochain, un monument en granit des Laurentides, érigé par les soins du même comité, et qui gardera pour les générations à venir, avec la mémoire immortelle du découvreur, le souvenir sacré des apôtres du Canada qui y, fixèrent leur première résidence, en 1625.

Invitée à inaugurer, le 24 juin prochain, ce monument national par la célébration d'une messe solennelle, la société Saint-Jean-Baptiste de Québec aurait cru manquer à ses traditions en déclinant cet honneur. Son Eminence le cardinal-archevêque de Québec a béni le projet, et maintenant nous faisons appel au public canadien, à toutes nos sociétés nationales, à tous les rangs et à toutes les classes, pour

qu'ils nous aident à en assurer le succès, en faisant de cette célébration extraordinaire une fête gaudiose entre toutes.

Que les bonnes volontés s'unissent donc dans un commun effort, que chacun mette la main à l'œuvre, et le 24 juin prochain, la vallée de la rivière Saint-Charles verra un admirable spectacle, qui commandera le respect des nationalités étrangères, et dont nous pourrions consigner le souvenir dans nos annales avec un légitime orgueil.

Là toutes les forces vives de la patrie se trouveront réunies dans un magnifique déploiement de pompe religieuse, civile et militaire. Un prince de l'Église catholique, le premier cardinal canadien, célébrera les saints mystères sur cette plage où, il y a trois cent cinquante-trois ans Dom Guillaume LeBreton et Dom Anthoine les célébraient pour une poignée de matelots français perdus au milieu de peu plades infidèles. L'éloquence chrétienne fera entendre ses accents auxquels répondra le généreux écho de l'éloquence patriotique. Un chœur puissant fera monter jusqu'au ciel le chant de la foi catholique, et la voix sonore du canon, dominant la vaste rumeur de la multitude, proclamera à sa manière la grandeur de la patrie. Et puis, qui sait, des marins français évoquant le souvenir de notre France tant aimée, viendront peut-être en ce jour de réminiscences nationales, rendre un touchant hommage au fils glorieux de St Malo, à Jacques-Cartier, capitaine-général au service de François premier, par la grâce de Dieu roi de France.

Ce sera là un grand jour. Ce pèlerinage triomphal au berceau de notre patrie, sera fécond en douces émotions et en salutaires enseignements. Nous y puiserons tous ensemble un plus ardent amour pour notre cher pays, une plus vive intelligence de son rôle et de sa mission, une détermination plus ferme de mettre en commun nos efforts pour assurer son progrès et sa grandeur.

Enfin, et c'est là une considération bien propre à stimuler notre ardeur, une grande idée pratique naîtra, espérons-le, de cette solennité nationale. L'inauguration du monument Cartier-Brebeuf devra donner l'élan à d'autres manifestations de la gratitude et de l'admiration publique envers nos héros et nos grands hommes. Nos historiens ont écrit l'histoire canadienne en des pages immortelles. Il nous reste à l'écrire sur le marbre et l'airain. Champlain, Maisonneuve, Laval, Montcalm, et tant d'autres, n'ont pas encore leur statue sur nos places publiques. Faisons du 24 juin prochain, le point de départ d'un généreux mouvement pour la glorification de nos hommes illustres, et nous aurons bien mérité de la patrie.

Nous appelons donc, encore une fois, le concours de toutes les bonnes volontés, et, si nous l'obtenons, nous pouvons assurer d'avance que le 24 juin 1889 marquera une date mémorable dans l'histoire de nos célébrations nationales.

Convention annuelle de la Société d'industrie laitière de la Province de Québec.

Comme nous l'avons annoncé, la convention annuelle de la Société d'industrie laitière de la province de Québec a eu lieu à l'Assomption les 23 et 24 janvier courant.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant aujourd'hui le discours d'ouverture de cette convention, prononcé par le président de la société, l'honorable M. Boucher de la Barrière.

Messieurs,

L'an passé, il a été décidé de tenir à l'Assomption la présente convention annuelle de la société d'industrie laitière.

Plusieurs raisons nous ont engagés à choisir cet endroit. Nous savions qu'il existait ici une école d'agriculture qui a dû jeter au sein de l'intelligente population du nord un vif désir de voir le progrès agricoles s'accroître davantage. L'Assomption, du reste, est une ville susceptible de progrès, possédant un des collèges classiques les plus estimés du pays, et la renommée de ce bel endroit ne s'étend pas seulement des rives du fleuve à la chaîne des Laurentides, mais aussi à travers les seigneuries de la rive sud du Saint Laurent et les cantons de l'Est.

Notre association, dont la mission est de répandre l'instruction agricole parmi les cultivateurs, était donc anxieuse de convier ici ses membres, très flattée du reste d'accepter la gracieuse invitation qui lui a été faite de tenir à l'Assomption sa réunion annuelle.

Soyez certains, messieurs, que nous sommes très heureux de nous trouver réunis dans ce centre important du nord du Saint Laurent, et l'affluence des personnes accourues ici, pour assister à nos délibérations, nous réjouit d'autant plus qu'elle assure le succès de notre convention.

Celle-ci est la huitième depuis l'existence de notre société, et je suis heureux de constater que nous ne pouvons que nous féliciter des succès obtenus. Le nombre de nos membres est aujourd'hui de 433 contre 70, qu'il était au début. Il a augmenté en 1888 de 139, et j'aime à croire qu'il deviendra plus considérable, puisque beaucoup de personnes, qui ne connaissent nos travaux que de nom, vont être appelés à les apprécier par elles-mêmes durant cette convention.

Nos succès pourraient être plus accentués encore, si le gouvernement de Québec voulait bien augmenter le chiffre de notre subvention annuelle qui n'est que de \$1000. Cette somme était suffisante il y a quelques années, mais elle ne l'est plus aujourd'hui avec les besoins pressants de l'industrie laitière.

Vous le savez, messieurs, cette industrie représente chaque année un chiffre de fabrication très élevé. Pour l'année terminée le 30 juin 1887, l'exportation du fromage de provenance canadienne s'est élevée à 73,604,448 livres, ou \$7,108,978. Et l'exportation du beurre à 5,485,509 livres, ou \$979,128, soit une exportation totale évaluée à \$8,088,106.

Durant la saison de navigation 1888, il a été exporté du port de Montréal, 1,135,750 boîtes de fromage, ce qui, à 60 livres par boîte, représenterait 68,000,000.

Ce chiffre indique que la fabrication du fromage ne décroît point et que l'industrie laitière est réellement la planche de salut de la classe agricole. Nous en avons eu, du reste, un exemple frappant, il y a quelques mois. L'été et l'automne de 1888 ont été excessivement humides, le cultivateur a vu sa récolte sérieusement compromise par les pluies continues, et même, en certains endroits, complètement détruite par la gelée, une grande quantité de grains et de fourrages ont été perdus sur le champ, et cependant on n'entend point formuler de plaintes trop amères dans les campagnes. Pourquoi, messieurs? Parce que l'industrie laitière a été assez rémunérative pour combler le déficit de la récolte des grains.

Il y a douze ans, le désastre aurait été irréparable pour le cultivateur; mais celui-ci l'a passé à l'ouvrage dans la fabrication du beurre et du fromage, un contre-poids à la perte de sa récolte et les fonds nécessaires pour subvenir à ses dépenses les plus urgentes.

Si l'exportation du fromage augmente, celle du beurre décroît. A la convention de l'année dernière, je constatais que depuis 1881, nos exportations de beurre avaient diminué de moitié. Cette proportion est encore plus forte, cette année. L'exportation du port de Montréal n'a été en 1888 que de 36,767 tinettes contre 97,546 tinettes en 1887, 86,287 tinettes en 1886 et 106,272 tinettes en 1885.

En trois ans, l'exportation du beurre du port de Montréal a donc diminué des deux tiers.

C'est certainement un résultat très grave qui doit attirer non-seulement l'attention de notre société, mais de tous les cultivateurs.

Dans nos campagnes, on ignore généralement les meilleures méthodes de fabriquer et d'emballer le beurre; il faut de toute nécessité apporter un remède énergique à l'état de choses actuel.

J'ai déjà émis l'opinion que si les femmes de cultivateurs étaient spécialement invitées à assister à nos séances, elles en retireraient un grand profit pour elles-mêmes, et, avec leur perspicacité habituelle, elles acquerraient des connaissances qui leur permettraient d'exercer une bénigne influence sur leurs maris, et d'opérer sur la ferme des réformes importantes.

En rapport avec cette idée, j'ajouterai que les jeunes filles de cultivateurs devraient apprendre la fabrication du beurre par les inspecteurs de notre société. La chose serait, je pense, relativement facile, et afin de les encourager dans ce travail, on pourrait, sur le rapport des inspecteurs, décerner un prix à celle qui, dans un concours à la fabrique, ferait preuve de plus d'aptitude pour la fabrication du beurre et le soin de la laiterie.

Je ne laisserai pas passer sous silence les deux visites que M. McPherson, le grand fabricant de fromage d'Ontario, a faite dans notre province, dans l'intérêt de l'industrie laitière. L'une de ces visites a eu lieu à Saint-Hyacinthe et l'autre à Montmagny. Au premier endroit, la réunion comptait au delà de soixante fromagers et au second endroit à peu près trente. M. McPherson a donné des explications très importantes sur les meilleures méthodes de fabriquer le fromage, et ces remarques ont été hautement appréciées par les personnes venues pour l'entendre et elles ont été inscrites dans les tableaux de fabrication distribués par la société.

Une preuve de l'intérêt croissant que l'on prend à la bonne fabrication du fromage est dans le nombre des personnes qui sont venues, l'été dernier, étudier à la Fabrique-école de Saint-Hyacinthe, tenue avec tant de dévouement par M. Misaël Archambault.

Cette école, fondée en 1884, n'avait eu, la première année, que vingt élèves qui y avaient passé vingt jours, soit une journée chacun. En 1888, 18 élèves sont venus y passer 393 jours, soit une moyenne de cinq jours chaque. Quoique cette école existe à Saint-Hyacinthe, elle n'a pas même été fréquentée par des fromagers des environs, mais par des fabricants des diverses parties de la province comme Saint-Herménégilde de Bartord, de Concook, de Weedon, de Deschambault, du lac Mégantic, de la baie Saint-Paul, de Saint-François, de Saint-Joseph de la Beauce, des Grondines, de Saint-Paul l'Hermitte, de Saint-Justin, de Chicoutimi, de Saint-Félicien du lac Saint-Jean, etc.

Cette école est donc d'une grande valeur et je considère que s'il en existait quatre ou cinq dans la province, l'industrie laitière en retirerait un immense avantage.

Un autre indice démontre que l'on apprécie le travail d'amélioration que poursuit la société.

Nos inspecteurs ont visité cette année 310 établissements de fabrication contre 270 l'an dernier. Dans ce nombre de 310 se trouvent 277 fabriques de fromage, dont 242 pratiquent le procédé "Cheddar" contre 35 seulement qui s'attachent à l'ancien procédé.

En 1884, il n'y avait pas cinq fabriques dans toute la province qui connaissaient et pratiquaient le procédé "Cheddar."

L'an dernier même, il y avait encore 62 fabriques sur 226 visitées, qui avaient l'ancien procédé. M. McDonald n'a trouvé dans toutes ses visites de la région de Saint-Hyacinthe, que 2 fabriques sur 125, qui conservent maintenant une méthode abandonnée par les meilleurs fabricants. Ce changement radical a été amené par la société,

mais les fabricants ont consenti à s'y prêter, parce qu'ils y ont vu un avantage indiscutable, un pas vers le progrès. Et les commerçants savent nous donner le témoignage du bien qui a été ainsi opéré.

Messieurs les cultivateurs, c'est dans votre intérêt que nous avons fondé la société de l'industrie laitière; nous sommes heureux de consacrer notre temps et nos efforts à promouvoir le progrès agricole; mais ces efforts seront stériles, si vous mêmes n'y apportez point le concours de votre intelligence et de votre bonne volonté. Il faut entrer résolument dans la voie des réformes utiles, il y va de l'intérêt de vos familles, de vos paroisses, de votre pays.

Former des cercles agricoles peut vous instruire, envoyez-y vos enfants, quelque jeunes qu'ils soient, pour inculquer dans leur esprit avide de connaître le goût de la culture et les moyens de faire fructifier le bien paternel. Demandez que des conférenciers compétents viennent dans vos paroisses vous parler d'agriculture; discutez, entre vous; faites part à vos voisins de vos expériences, perfectionnez vos méthodes de culture, et permettez-moi d'ajouter que, dans les rapports annuels de la société, vous trouverez les renseignements les plus utiles sur les différentes branches de l'industrie agricole.

CAUSERIE AGRICOLE

ELEVAGE DES JEUNES AGNEAUX.

Le plus sûr moyen d'obtenir de beaux agnaux, c'est d'avoir des brebis en bon état et de les nourrir de façon qu'elles puissent accomplir l'allaitement dans les meilleures conditions possibles.

Pour arriver à ce résultat, on ne doit garder que le nombre de moutons que l'on peut convenablement nourrir. L'expérience de tous les cultivateurs éclairés a prouvé qu'il valait mieux n'entretenir que 25 brebis parfaitement nourries au pâturage et à l'étable, que 50 y pâtiraient. Nous savons quelles difficultés rencontre l'adoption de ce principe qui s'étend à tous les animaux de la ferme.

Ordinairement, lorsque l'époque de l'agnelage approche, les brebis sont en bon état; quelquefois même on prend leur rotondité pour de l'ombonpoint, ce qui est différent. Il convient donc à cette époque, de doubler de soin et d'augmenter la nourriture; plus encore quand les brebis sont bien nourries.

Il est indispensable, pour soigner les agneaux convenablement, de faire dans la bergerie des mères une séparation pour mettre leurs petits à différents moments de la journée, soit pour leur distribuer une nourriture choisie, soit pour les séparer des mères pendant que celles-ci mangent.

La bergerie des agneaux doit être munie des râteliers simples et doubles, garnies de crèches ou cuvettes proportionnées aux râteliers et aux hôtes qui doivent y prendre leur repas, mais assez creuses et assez bien jointes pour pouvoir y déposer des racines coupées, même des grains et du son ou des recoupes. En outre, un ou deux baquets peu profonds seront toujours garnis d'eau propre souvent renouvelée.

Inutile de dire que cette bergerie doit être abondamment pourvue d'une bonne litière et bien aérée.

Lors de la mise bas d'un agneau, il y a des soins à prendre et que l'on connaît assez pour n'avoir pas à les signaler ici.

Si le part a été laborieux, lorsque l'agneau est né, il faut présenter à la mère un breuvage chaud compo-

sé d'eau et d'un peu de farine. Si elle le refuse, on la laisse se reposer, reprendre ses sens, et on le lui présente de nouveau plus tard.

Lorsque l'agneau est né, la mère le lèche. Il faut la laisser à ses devoirs de mère; bientôt l'agneau essaye de se lever et cherche la mamelle. Ordinairement cela va tout seul; mais si l'agneau ne pouvait pas se tenir debout et ne trouvait pas les mamelles de la mère, il faudrait l'aider. On le soutient, on lui fait couler un peu de lait en pressant les trayons, on lui met la tétine dans la bouche en le tenant de façon qu'il la garde et tette. Tout cela doit être fait avec douceur et patience.

Il arrive quelquefois qu'une brebis ne lèche pas son agneau ou ne veut pas le laisser téter. Elle n'a pas l'air d'avoir pour lui ce sentiment maternel si vif et si puissant qui existe habituellement. Ce n'est que par la douceur, la patience et la persévérance qu'on peut réveiller chez la mère le sentiment qui lui manque. On l'enferme dans une séparation avec son agneau; on saisit la mère et on lui met la tête entre les jambes pour l'empêcher de bouger; puis d'une main on lève une cuisse, tandis que de l'autre on lui présente l'agneau à la mamelle et lui fait téter tout ce qu'il contient de lait. Ces manœuvres souvent répétées éveillent presque toujours le sentiment maternel. Enfin, s'il en est autrement, et si l'agneau paraît souffrir du défaut de lait, malgré le soin qu'on aurait de le faire téter trois ou quatre fois par jour, il faut y suppléer au moyen d'un liberon, qui se compose tout simplement d'une demi-bouteille avec un bouchon de liège dans lequel on introduit un tuyau de plume d'oie ou une éponge, ou bien encore d'un linge allongé en forme de pis, que l'on trempe dans du lait tiède de brebis ou de vache, et de temps en temps, on tient l'agneau chaudement enveloppé dans un panier garni de plume. Ce petit abandonné connaît bien la personne et le biberon, et aussitôt qu'il voit l'une et l'autre, il accourt réclamer son breuvage.

On met dans la bouteille du lait de vache, d'abord coupé d'eau; ensuite du lait pur, tiède et toujours cru, ou même encore venant d'être tiré.

Si un accident quelconque est venu enlever l'agneau d'une bonne mère, on doit chercher à lui faire adopter l'enfant de la mauvaise mère, ce qui est assez facile si on l'enferme avec elle et si on le fait téter. Si la mère adoptive refuse de recevoir ce nouveau nourrisson, on le couvre de la peau encore fraîche de l'agneau mort, ou bien on le frotte avec cette toison: ce moyen réussit presque toujours.

Si l'agneau souffre du froid, il faut l'envelopper d'un linge chaud et le coucher près d'un feu doux.

La brebis ne produit ordinairement qu'un seul agneau, quelquefois deux, rarement trois. Si la brebis est très forte, que ses mamelles soient bien remplies et que la succion soit bonne, on peut lui laisser ses deux petits; il faut toujours lui ôter le troisième.

Si la mère a trop de lait, il faut la traire.

Le matin, quand on veut distribuer la nourriture aux brebis, on conduit tout les agneaux dans leur petite bergerie et on en ferme la porte et les issues, afin qu'ils puissent leurs mères prendre leur repas en repos. Pendant ce temps on leur distribue quelques bons aliments appropriés à leur âge et à leurs besoins. Ils

seront bientôt habitués à cette manœuvre qui se fera avec facilité.

Dès l'âge de huit jours, un agneau cherche à manger. Une chose singulière, c'est que lors même que la saison le permettrait, — ce qui n'est pas ordinaire, — si on voulait leur donner des herbages frais et tendres, ils préféreraient des fourrages secs. Il semble qu'ils s'en servent comme de hochets pour aiguïser leurs petits dents et durcir leurs gencives. On peut donc leur donner de préférence du regain de prairies naturelles, du trèfle, de la vesce, etc., et joindre à ces fourrages quelques grains d'avoine et du son; mais l'avoine est préférable. On ajoute ensuite des betteraves, des navets, des carottes, des topinambours, selon la récolte qu'on en fait, le tout coupé très menu. On tient les baquets plein d'eau, car les agneaux boivent souvent.

Les déchets de fourrage qu'ils font sont enlevés et donnés aux mères, qui les dévorent.

Lorsque le repas des mères est terminé, on fait passer par les petites portes les plus jeunes agneaux; leurs mères arrivent bientôt à leurs bélements, et ils tentent en paix sans que leurs frères plus gros viennent avec violence leur ravir ce qui leur appartient. Les petits satisfaits, on ouvre toutes les portes et les autres se précipitent au milieu des mères; chacune cherche son enfant. Mais dans ce moment, il est encore bon d'apporter une active surveillance, car: *la raison du plus fort est toujours la meilleure.* et souvent trois ou quatre agneaux cherchent à téter une brebis qui offre ses mamelles à son enfant qu'elle croit seul et qui s'en trouve frustré en partie. Il faut mettre ordre à ce désordre, et bientôt tout le monde est content.

Cette manière de procéder, qui consiste à séparer les agneaux de leurs mères lorsqu'elles mangent, et à mettre les petits à téter avant les gros, est le seul moyen d'empêcher les espèces de rapines qui tiennent souvent les plus jeunes et les plus faibles dans un état constant d'infériorité. Pendant que les mères mangent, elles se laisseraient téter indifféremment par n'importe quel agneau.

On peut profiter de ce moment pour faire téter les belles mères par les agneaux abandonnés. Nous entendons par belles mères les brebis qu'un accident a privées de leurs agneaux.

Lorsque les mères vont aux champs, la gent agnelle prend ses ébats dans les deux bergeries en faisant des courses et des bonds pleins de grâce et de gentillesse; ayant le ventre plein, ils n'ont plus qu'à penser à la joie. La rumination et la digestion sont suivies d'un bon sommeil.

Au moment où les mères vont rentrer, une nouvelle séquestration est nécessaire; toute la jeunesse rentre dans son domaine. On distribue dans les râteliers des mères la ration du soir, qui doit être plus copieuse que celle du matin, puisqu'elle doit leur suffire jusqu'au lendemain.

Comme nous l'avons dit, les agneaux restent dans leur bergerie pendant le repas du soir, après quoi on procède comme le matin pour les réunir à leurs mères, avec lesquelles ils restent jusqu'au lendemain; mais les petites portes de leur bergerie restent ouvertes; ils y ont un bon souper, et ils vont de la mamelle à leurs râteliers bien garnis, de sorte que, sans épuiser leurs mères, sans que les gros volent les petits, on

on arrive à avoir des agneaux qui acquièrent toute la force dont leur race est susceptible.

Telle est la conduite à tenir pour avoir de beaux agneaux.

On augmente la ration d'avoine, de son, de racines et de fourrage à mesure que les petits agneaux prennent de la taille; et nous le répéterons de nouveau, il faut diminuer le nombre des agneaux jusqu'à ce qu'on puisse les traiter parfaitement bien. On y trouvera plus de profit qu'à la conservation d'un plus grand nombre mal soignés.

A mesure que les agneaux atteignent l'âge de cinq à six jours, il convient de leur couper la queue. Cette opération peut se faire par divers moyens. Le meilleur et le plus prompt est sans contredit la torsion. On prend la queue de la main gauche, on la serre fortement avec le pouce, l'index et le doigt du milieu à l'endroit où on veut la couper, puis, avec la main droite, on saisit le bout et on le tord en le tirant sans lâcher, ce qui demande une certaine force et une certaine adresse. La queue se rompt; il ne se manifeste ni perte de sang ni enflure. L'opération terminée, l'animal ne paraît pas en ressentir la moindre douleur; mais si, pendant l'opération, on desserrait un peu les doigts de la main gauche, la torsion pourrait avoir lieu trop haut et on pourrait arracher la queue du pauvre animal de façon à lui causer un grand mal ou même la mort; si pendant la torsion on lâche la queue, on n'arrive à rien.

L'autre manière consiste à attacher fortement, avec un gros fil à coudre, la queue un peu au-dessus de l'endroit où on veut la couper, afin d'arrêter la circulation du sang dans la partie qu'on veut retrancher. On coupe celle-ci avec un bistouri. Il n'y a pas d'hémorragie. Le lendemain, on enlève la ligature; il se produit une petite suppuration au bout de la queue; celle-ci enfle quelquefois, surtout si on néglige de la délier à temps; mais bientôt il se forme une croûte, puis une cicatrice.

Nous savons que la généralité des agneaux est loin d'être dirigée et soignée comme nous l'indiquons, aussi on en perd beaucoup, surtout si la saison ou les circonstances ne sont pas très favorables; d'autres restent chétifs et la race, au lieu de s'améliorer se détériore.

Lorsqu'on n'a pas donné aux agneaux par de bons soins une forte constitution dès leur naissance, ils contractent avec facilité ces maladies épidémiques qui enlèvent quelquefois presque tous les troupeaux d'une même contrée; ils n'ont pas la force de résister au fléau. Pour en finir nous répéterons que 25 bêtes bien soignées donnent plus de profit et de meilleur fumier que cinquante qui souffrent habituellement de la faim.

Ecole Vétérinaire Laval, Montreal.

Lundi le 21 janvier courant, nous avons eu le plaisir de recevoir dans notre salle l'honorable colonel Rhodes, ministre de l'agriculture, qui a bien voulu se rendre à l'invitation de notre dévoué directeur, M. V. T. Daubigny, pour visiter notre école. La salle était magnifiquement décorée pour la circonstance. A son entrée il fut accueilli par un tonnerre d'applaudissements.

Parmi les assistants on remarquait entre autres le vice-recteur de l'Université Laval, le R^{ev}. M. Marcoux, président de notre école; M. J. X. Perreault, chevalier de la légion d'honneur; M. A. Rhodes, surintendant de la "Canada Rolling Mills", fils du colonel, et nos professeurs.

L'adresse suivante lui fut présentée par M. le Directeur :

A l'honorable colonel Rhodes,

Ministre de l'agriculture.

MONSIEUR LE MINISTRE,

L'Ecole Vétérinaire Française de Montréal, agréée à l'Université Laval, vous prie d'agréer l'expression de la profonde reconnaissance pour l'honneur que vous lui faites par votre présence ce soir au milieu de ses élèves.

En visitant les installations et le personnel de notre école vous constaterez, M. le ministre, que les trente-cinq élèves qui suivent les cours sont tous des jeunes gens de notre province, désireux de se dévouer comme carrière à la médecine vétérinaire et à rendre ainsi à notre agriculture les services les plus importants. Jusqu'ici l'aide que nous avons reçue du gouvernement de Québec, mille piastres pour trois années, c'est-à-dire une souscription de dix piastres par élève et par année, a été absolument insignifiante. Mais en voyant pour la première fois, dans l'histoire de notre province, un agriculteur pratique de votre distinction, M. le ministre, à la tête de la direction du ministère de l'agriculture, nous avons lieu d'espérer que l'enseignement vétérinaire recevra de votre administration sa juste part des sommes considérables votées chaque année pour l'encouragement de l'agriculture.

Comptant, M. le ministre, avec vos sympathies, nous vous prions d'agréer l'assurance de notre entier dévouement.

LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE.

L'honorable ministre a répondu en termes très-chaudement et nous a témoigné beaucoup de sympathie et nous faisant voir toute l'importance que ce grand agriculteur attache à la médecine vétérinaire.

M. J. X. Perreault adressa ensuite la parole et contribua beaucoup à faire ressortir toute l'importance que doit avoir la médecine vétérinaire dans une province essentiellement agricole comme la nôtre et fit ensuite remarquer au ministre que cette école n'était fréquentée que par des élèves de la province; en outre il a exprimé l'avantage qu'il y aurait d'ajouter à cet établissement national une chaire d'agriculture. Ce qui permettrait aux élèves vétérinaires de puiser des connaissances qui leur seraient d'un grand avantage dans la pratique. Il fut suivi par M. l'abbé Marcoux qui exposa l'intérêt que l'Université Laval porte à la médecine vétérinaire en admettant les élèves aux cours de chimie, de physiologie et d'histologie, et cela sans aucune rémunération.

M. J. O. Guy comme président des élèves, remercia monsieur le ministre et lui témoigna beaucoup de reconnaissance pour l'intérêt qu'il porte à notre institution. Monsieur le ministre avant de nous quitter a bien voulu une fois de plus nous témoigner l'intérêt qu'il nous porte en offrant une médaille pour l'élève qui se distinguera le plus à l'examen final qui aura lieu en mars prochain.

Avant de quitter l'établissement et malgré l'heure avancée, il a fait une inspection minutieuse de toutes les dépendances qui comprennent l'infirmerie, la salle de dissection, la forge où les élèves apprennent la pratique de la ferrure. En présence d'un enseignement aussi complet, il a félicité de nouveau le directeur des élèves de tous les sacrifices qu'il a faits dans l'intérêt de l'avancement de l'art vétérinaire dans notre province et de plus lui a promis de s'intéresser d'une manière toute spéciale pour que l'œuvre commencée soit continuée avantageusement.

A. DAUTH,

Secrétaire des élèves.

(Communiquée)

Les meilleures espèces de betteraves pour l'alimentation du bétail.

La culture de la betterave est presque restreinte à quatre variétés; ce sont: les *globe-jaune*, *globe-rouge*, *longue-rouge*, *longue-jaune*, entre lesquelles on ne peut pas déterminer de différence importantes quant au rendement et au poids, et dont néanmoins les propriétés particulières offrent des écarts considérables. Les espèces longues offrent un inconvénient assez grave: c'est la difficulté de la culture. Quant aux espèces jaunes elles sont tendres mais peu nutritives, tandis que les rouges sont les plus juteuses et les plus dures, et ce sont celles-là que les animaux consomment avec le plus d'avidité.

Du reste, c'est un fait bien établi que, dans les racines, de quelque espèce qu'elles soient, une coloration très vive est l'indice certain d'une proportion importante de matière nutritive.

Il est à remarquer que si l'on fait consommer aux animaux des betteraves *globe-jaune*, réduites en pulpe et mélangées avec de la paille, ces animaux profitent admirablement; mais si au *globe-jaune*, on substitue les *longue-rouge*, ils consomment une plus forte quantité de paille, et profiteront encore mieux que par le premier mode d'alimentation. De plus, ce n'est que pressés par la faim que les animaux reviendront au *globe-jaune*, et à l'instant même où on leur offrira de nouveau les *longue-rouge*, on les verra les dévorer avec avidité.

La betterave *globe-rouge* doit aussi l'emporter sur les espèces jaunes par la quantité de matières nutritives qu'elle contient.

Nous devons encore faire observer que les betteraves *longue-jaune* ont l'inconvénient de produire beaucoup de feuilles, en sorte que tout en retirant beaucoup du sol elles produisent peu de matières nutritives, ce qui fait qu'on ne les cultive guère.

Sortie des agneaux au printemps.

Lorsque les beaux jours du printemps sont arrivés et qu'on veut faire sortir les agneaux, on leur donne toujours un repas dès le matin dans la bergerie; on ne doit jamais les faire sortir à jeun, à moins qu'ils ne soient déjà grands, que le temps ne soit pas humide, ou qu'il n'y ait pas une abondante rosée; la rosée leur donne la diarrhée. Si les mères sortent deux fois par jour, on ne laisse pas sortir les agneaux le matin. Lorsqu'elles rentrent des champs, les

agneaux sont dans la bergerie, et on ne les met avec les mères qu'en prenant les soins indiqués dans notre *causerie agricole*.

Lorsque les agneaux ne vont pas encore aux champs, on peut, en l'absence des mères, ouvrir les portes de la bergerie et les laisser prendre leurs ébats aux alentours; ils font des courses avec une agilité et une gaieté telles, qu'on ne peut pas douter des bons effets de ces promenades.

Sevrage des jeunes agneaux.

Au moment du sevrage des agneaux, qui doit avoir lieu entre l'âge de quatre à cinq mois, on les tient plus longtemps séparés de leurs mères; puis on les laisse téter seulement une fois par jour, pendant deux ou trois jours; enfin, on les sépare pendant une couple de jours; on les fait téter une dernière fois, et c'est fini.

Les agneaux doivent rester séparés de leurs mères au moins trois semaines pour qu'ils soient complètement sevrés.

Construction d'une glacière.

Nous empruntons à ce sujet, les détails suivants d'un correspondant du journal *Le Nord*:

"Généralement une glacière se construit au moyen de colombages de deux pouces sur dix à huit; on cloue sur ces colombages une épaisseur de planches à l'intérieur et à l'extérieur; l'on remplit le vide entre les deux épaisseurs avec du bran de scie. Est-ce la seule manière de faire une glacière? mais, non; en voici un exemple frappant: j'ai vu l'automne dernier, chez un brave colon des cantons du nord, une glacière bien simple.

"C'était ni plus ni moins, une bâtisse en bois rond, recouverte avec des *auges* de sapin pour empêcher de pénétrer la pluie. Cette bâtisse pouvait avoir dix pieds par douze. Notre cultivateur se trouve près d'un beau grand lac qui forme une petite rivière, laquelle fait tourner à quelques arpents de la demeure de notre colon, un moulin à scie circulaire; c'est vous dire que notre homme a à sa disposition et à profusion de la glace la plus limpide du monde, et du bran de scie en quantité. Profitant de ces avantages, tous les hivers, il remplit de glace le chantier, *log house*, dont je vous ai parlé plus haut. Il a soin de scier ses blocs de glace aussi carrés que possible, afin de laisser le moins d'espace entre eux lorsqu'il les empile; il a soin aussi de laisser tout autour de la pile de glace qu'il loge dans sa glacière, entre le mur et la glace, un espace de dix à douze pouces; il remplit cet espace de bran de scie; lorsque sa glacière est pleine, il met sur sa glace une couche de bran de scie d'un pied d'épaisseur.

"Il me dit que jamais on ne peut bâtir une glacière à si bon marché et qui donne de si bons résultats. Quand il a besoin de glace il enlève le bran de scie, coupe à même un bloc la glace dont il a besoin et remet le bran de scie en place.

"C'est bien simple, n'est ce pas, que de construire une glacière?"

Choses et autres.

Société d'horticulture du comté de l'Islet, P. Q.—A une assemblée des directeurs de la Société d'horticulture de l'Islet, tenue à St-Jean Port-Joli le 18 courant, ont été élus unanimement : M. Auguste Dupuis, Village des Aulnaies, président ; Dr Lavoie, l'Islet, vice-président ; M. A. G. Verreault, St-Jean Port-Joli, secrétaire-trésorier.

Il a été décidé qu'il y aurait en septembre prochain une exposition de fruits, fleurs, légumes, etc., à St-Jean Port-Joli.

Le nombre des membres de cette société a augmenté d'année en année. On en compte de toutes les parties de la province de Québec, du Labrador même. De Manitoba quelques cultivateurs ont adressé leur souscription, pour profiter de l'avantage d'avoir la prime en plants de jeunes pommiers.

Aux membres en dehors du comté de l'Islet qui paieront \$1.25 au secrétaire, M. A. G. Verreault, à St-Jean Port-Joli, il leur sera adressé au mois de mai prochain, dix pommiers d'un an de greffe des meilleures variétés et aux frais de la société. C'est un grand avantage dont les cultivateurs devraient profiter.

Au moyen de ces primes, notre entreprenant pépiniériste M. Auguste Dupuis a pu établir, par de nombreuses expériences qu'il a provoquées dans différentes parties de notre pays, quelles étaient les variétés de pommes qui convenaient plutôt à une localité qu'à une autre ; par conséquent il lui est possible, lorsque le choix des arbres achetés à sa pépinière est laissé à sa propre discrétion, de donner satisfaction aux acheteurs. Rien n'est plus propre à favoriser les travaux entrepris par la Société d'horticulture du comté de l'Islet, que le voisinage d'une pépinière où l'on se livre à des expériences de toutes sortes quant à la culture des fruits.

Améliorer sans cesse nos procédés agricoles.—L'industrie agricole étant de beaucoup la plus importante qui puisse se développer dans notre pays, elle a besoin que l'émulation soit provoquée dans ses procédés ; il doit y avoir de l'entente et même unanimité chez la masse des cultivateurs qui doivent se livrer énergiquement et sans cesse à la recherche d'améliorations agricoles ; ils ne doivent pas hésiter à adopter tous les moyens qui leur sont offerts pour rendre l'agriculture payante.

Personne ne contestera que nous n'avons pas à notre disposition tous les moyens et les encouragements nécessaires pour atteindre ce but, soit par les sociétés d'agriculture et d'horticulture, soit par les écoles agricoles et par les journaux d'agriculture, de même que par nos écoles d'agriculture. Ce qu'il nous est pénible d'avouer, c'est que nous ne savons pas en profiter puisque la majorité des cultivateurs demeure indifférente à l'égard de toutes ces institutions uniquement créées dans leurs propres intérêts. Toutes ces institutions dues au zèle des véritables amis de l'agriculture ont chacune leur importance, et elles s'enchaînent tellement que l'une ne saurait se passer de l'autre. Par les réunions, les discussions théoriques, les exercices pratiques, les fêtes rurales et les encouragements que ces diverses institutions provoquent, elles réunissent de puissants moyens de véritable et saine sociabilité et d'une entente cordiale pour promouvoir le progrès agricole dans notre pays.

RECETTES

Moyen de guérir la paralysie des agneaux.

Les agneaux sont sujets à une maladie particulière appelée *paralysie des agneaux* ou *arthrite*. C'est un rhumatisme aigu qui oblige l'animal à se tenir debout ou à s'appuyer sur les genoux sans pouvoir fléchir le train postérieur.—Dès le début de la maladie, il faut changer la nourriture de la mère : en hiver, on lui donnera du bon foin, des carottes et de la paille ; en général on évitera les fourrages trop nutritifs, avec autant de soin que ceux qui sont avariés, et on ne laissera pas trop longtemps les agneaux séparés de leur mère, cette séparation exposant les petits à prendre trop de lait en une seule fois. Ces con-

ditions remplies, on voit très souvent la maladie diminuer ou cesser. Si la fièvre devient intense et si plusieurs articulations, surtout celles du cou, sont envahies par l'inflammation, tout traitement est inutile. Des bains chauds et prolongés pendant une heure chaque jour, et secondés par le séjour dans un lieu chaud, peuvent amener une transpiration utile à la guérison. On ne doit pas négliger, dans les cas graves, d'avoir recours aux soins du vétérinaire.

Moyen de guérir la diarrhée et la constipation chez les agneaux.

Les agneaux sont sujets à la diarrhée, surtout dans les premiers temps de leur naissance. Dans ce cas, on leur donne deux cuillerées de vin rouge sacré, deux fois par jour, et on leur fait manger un peu plus d'avoine. Si, au contraire ils sont constipés, ce qui les fait enfler, on leur donne quelques lavements.

A VENDRE.

BLÉ DE SEMENCE
Impérial de France.

Blé d'avance, plus hâtif que le blé ras, à épis long, très-productif, paille longue forte. La farine de ce blé est de première qualité.

Ce blé réussit bien en terre forte comme sur les terres sablonneuses. Il est fort estimé dans le nord de la France et il a été introduit avec succès en Ecosse ; il est fort estimé dans la vallée du Niagara, Ontario.

Quelques sacs de ce blé ont été semés ici le printemps dernier, et malgré la saison défavorable et la gelée, M. Eusèbe Pelletier, de St-Roch des Aulnaies, a récolté du blé magnifique qui était mûr avant la gelée. M. Pelletier l'avait semé le 6 juin.

Sur la ferme de l'École d'agriculture de Ste-Anne, le blé impérial de France que nous avions vendu à M. le directeur, le printemps dernier, n'a pas été surpassé par aucune des nombreuses variétés essayées sur cette ferme-modèle.

M. Wm. Saunders, directeur de la grande ferme centrale et expérimentale du Gouvernement Fédéral à Ottawa, écrit, en date du 4 décembre 1888, qu'il a réussi admirablement bien avec ce blé, et que des cultivateurs qui l'ont essayé en font un très bon rapport et qu'il mûrit de bonne heure.

Nous recevons 200 sacs de blé impérial de France dans le mois de février. Sur demande accompagnée d'un timbre de 3 centins, nous adresserons échantillon et prix.

DUPUIS & CIE.,

VILLAGE DES AULNAIES, Prov. Québec.

31 Janvier 1889.

PROVINCE DE QUÉBEC,

MUNICIPALITÉ DU COMTÉ DE KAMOURASKA.

Je donne par les présentes avis public que le terrain ci-dessous mentionné sera vendu à l'enchère publique, au village de Kamouraska, en la salle publique, JEUDI, le septième jour de MARS prochain, à dix heures de l'avant-midi, à défaut de paiement des cotisations et taxes dues comme ci-après mentionné, avec les frais en découlant.

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE ST-DENIS.

Comme appartenant à Joseph Dumais, journalier, absent, le lot portant le numéro 37 sur les plan et livre de renvoi officiels du cadastre du comté de Kamouraska pour la paroisse de St-Denis, contenant vingt-quatre perches en superficie, avec bâtisses sus-érigées, circonstances et dépendances.

Taxes municipales.....	\$3.36
Taxes scolaires.....	3.42
Montant dû.....	\$6.78

Donné sous mon seing à Ste-Anne de la Pocatière, ce septième jour de janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf.

ALFRED POTVIN, Secrétaire-Trésorier

du Conseil municipal du Comté de Kamouraska.

24 janvier 1889.—2

CHEVAUX PERCHERONS, NORMANDS ET BRETONNS,
BETAIL AYRSHIRE,
COCHONS BERKSHIRES ET CHESTER BLANC,
VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,
30, Rue St Jacques, MONTREAL

RÉOUVERTURE DES COURS

DE

L'Ecole d'agriculture de Ste-Anne.

Le mardi 26 février prochain, aura lieu la réouverture des cours de cette école. Plusieurs bourses sont vacantes. Les jeunes gens qui désirent les obtenir sont invités à adresser de suite leur demande au directeur.

L. O. TREMBLAY, Ptre,
Directeur.

17 Janvier 1889.

Cheval canadien à vendre.

Le sousigné offre en vente un magnifique Etalon canadien, à poil rouge brun; pesant sur, 1300 livres; hauteur, 5 pieds et 2 pouces; âgé de six ans et pouvant facilement faire un mille en trois minutes. Ce cheval a obtenu le 1er prix à l'exposition agricole du comté de Kamouraska. Les sociétés d'agriculture qui voudraient acheter un cheval pur-canadien ne sauraient avoir une meilleure chance qu'en s'adressant à

FRANÇOIS GENDRON, à
Ste Anne de la Pocatière, P. Q.

17 janvier 1889.

J. ELZEAR POULIOT, Avocat,

Commissaire des Cours du Nouveau-Brunswick.

Bureau: Maison Frenette, rue de la Cour,

Fraserville, P. Q., Canada.

19 juillet 1889.—6 m.

DE QUEBEC AUX ANTILLES.

NOTES DE VOYAGE

Par M. l'Abbé MONTMINY.

Ce charmant ouvrage qui vient de paraître est en vente chez tous les libraires de Québec et au Bureau de la *Gazette des Campagnes*, au prix modique de **30 CENTS**.

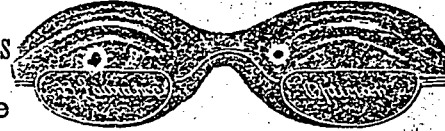
Comme le tirage de cette brochure est limité le public voudra bien se le procurer sous le plus court délai. Les deux cents pages de matières qu'elle renferme sont des plus attrayantes. Raconté dans un style sobre et facile, le voyage de M. Montminy ne saurait manquer d'intéresser toutes les personnes désireuses de s'instruire et de se renseigner sur une contrée aussi peu connue que les Antilles: son climat, ses habitudes, les mœurs et coutumes de ses habitants, la topographie et la description de chacune des îles, le danger de la navigation pour s'y rendre.

Le livre de M. l'Abbé Montminy peut être mis entre les mains des étudiants des collèges, des académies et des écoles. Ils trouveront dans ses quelques pages tout ce qu'il faut pour rendre complètes leurs études géographiques sur ces lieux, quo les rapports commerciaux et autres avec le Canada rendent de plus en plus intéressants.

J. A. LANGLAIS, Editeur.

23 août 1888.—10

LES
Célèbres Lunettes
DE
B. Laurance



sont les meilleures pour soulager la vue, là où tous autres moyens ont été sans succès. Des certificats de toutes les célébrités médicales du Canada peuvent être vus chez L. A. Paquet, marchand, à Ste Anne de la Pocatière où ces lunettes sont en vente.

1er juin 1888.

Ferme St-Gabriel

J. ISRAEL TARTE & FRERE

—)ooo(—

Cette exploitation agricole a obtenu, à la dernière exposition provinciale :

- I. Un diplôme pour le meilleur troupeau de vaches canadiennes.
- II. Le premier prix pour la meilleure vache laitière canadienne de quatre ans et plus.
- III. Le premier prix pour la meilleure taure canadienne de trois ans.
- IV. Le premier prix pour la meilleure génisse canadienne.
- V. Le premier prix pour la meilleure génisse au-dessus de six mois.
- VI. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de trois ans.
- VII. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de tout âge.
- VIII. Le second prix dans la classe des taureaux Jersey pur sang, au-dessus de quatre ans.
- IX. Le second prix dans la classe des taureaux canadiens d'un an.

SPECIALITÉ.—Elevage du bétail Canadien en vue de la production du beurre.

A vendre, en ce moment, un TAUREAU JERSEY, GENISSES et TAUREAU de l'an dernier, quelques VEAUX du printemps, mâles et femelles.

24 mai 1888.

Cheval à vendre.

La Société d'agriculture du comté de Kamouraska offre en vente un magnifique cheval de ferme. Conditions libérales. S'adresser à

A. RICHARD,

à St-Paschal, P. Q.

10 janvier 1889.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1888--Arrangement pour la saison d'hiver--1889.

Le et après lundi, 26 novembre 1888, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	24.35
Pour Lévis.....	9.50
Pour Halifax et St-Jean.....	10.38
Pour Lévis.....	15.10
Pour la Rivière-du-Loup.....	15.50
Pour la Rivière-du-Loup.....	22.32

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,
Monoton, N. Bk., 23 novembre, 1888.